

ABONNEMENT

Saumur : Un an 30 fr. Six mois 16 Tros mois 8

Poste :

Un an 35 fr. Six mois 18 Tros mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 30 Réclames, — . . . 30 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du Journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 15 DÉCEMBRE

L'ARRÊT DE NON-LIEU

Ainsi que nous l'avons annoncé hier, la Chambre des mises en accusation vient de rendre un arrêt de non-lieu dans l'affaire Wilson-Gragnon. Ce résultat était prévu, mais la lecture du texte de l'arrêt suffit à indiquer le sentiment intime des magistrats chargés d'examiner l'affaire.

L'arrêt proclame, en effet, qu'il est « constant » que M. Wilson a fabriqué les deux lettres qui ont été remises au juge d'instruction comme étant les lettres saisies chez M^{me} Limouzin, mais que cette fabrication n'a pu intervenir que postérieurement à la disparition des lettres originales ; qu'elles n'impliquent pas nécessairement une participation aux faits qui ont amené cette disparition et qu'elles ne sauraient constituer un cas de complicité aux termes des articles 59 et 60 du Code pénal.

En ce qui touche M. Gragnon, l'arrêt déclare qu'il est constant qu'il a distrait, détruit et détourné les lettres, mais que l'acte commis ne présente pas les caractères précis, définis par la loi pour que cet acte ait un caractère délictueux.

En fait donc, on proclame que M. Wilson a fabriqué de fausses lettres et que M. Gragnon a détruit les véritables.

Le premier bénéficie de l'absence de preuves ; le second de la lettre de la loi.

Rien, on en conviendra, ne saurait moins ressembler à la constatation de l'innocence des prévenus. C'est bien ce que reconnaît l'arrêt en disant que :

« De pareilles pratiques doivent être hau-

tement réprochées, mais qu'il y a lieu de reconnaître qu'elles ne tombent sous l'application d'aucune disposition de la loi pénale. »

M. Wilson, moralement flétri, n'a point, dit-on, l'intention de donner sa démission de député. On n'a point le droit de le forcer à le faire. Il est seul juge de ce que commande sa dignité.

Quant à M. Gragnon, son cas est différent. C'est un fonctionnaire chargé de faire appliquer et respecter la loi. On a pu le mettre en disponibilité, alors qu'il n'était qu'inculpé. Aujourd'hui qu'il n'est mis hors de cause qu'en raison d'une subtilité juridique, nous aurions peine à comprendre qu'on se contentât de la mesure très benigne dont il a été l'objet.

LE NOUVEAU MINISTÈRE ET LA PRESSE

Le National. — Le message du Président de la République a produit sur les deux Chambres la plus favorable impression ; on peut à l'avance affirmer qu'il sera hautement approuvé par le pays.

Pour constituer un ministère de concentration réelle, il eût fallu prendre les membres de ce ministère parmi les différents groupes de la Chambre. C'est ce qui n'a pas été fait, évidemment parce qu'on n'a pas pu le faire.

Le Paris. — Nous avons, après tant d'efforts, après tant d'espoir, après tant d'attente, le ministère de la médiocrité homogène.

C'est une faute, une faute grave, et qui ne tardera guère à être payée.

La Nation. — Nous aurions voulu un autre début pour M. le président Carnot — et c'est mal commencer la carrière présidentielle que de se séparer d'abord de ceux qui vous ont porté au pouvoir et sans lesquels on n'eût pas été élu.

Il y a là, comme je ne sais quel oubli de la délicatesse des chefs d'Etat que nous ne nous serions pas attendu à rencontrer chez M. Carnot.

Nous accueillons donc le ministère Tirard avec une extrême réserve — avec une réserve qui confine à la méfiance.

Le Temps. — Le ministère Tirard a ce double avantage d'être assez rapproché de celui auquel il succède pour en recueillir l'héritage, c'est-à-dire récolter ce qu'il a semé, et assez nouveau, assez original cependant, pour échapper aux préjugés absurdes qui ont poursuivi sans cesse M. Rouvier et ses collaborateurs.

L'Univers. — Le nouveau Président de la République a enfin constitué son premier ministère. L'œuvre a été laborieuse et elle n'est pas viable. En dépit de certain axiome cher à l'ancien ministre Spuller, il sera prouvé qu'on peut aller lentement sans aller sûrement.

M. Carnot a mal débuté. C'est un malheur et un ridicule, lorsqu'on doit agir en chef.

L'Echo de Paris. — Le nouveau Président de la République, voyant que ses amis échouaient successivement et qu'il n'aurait un cabinet à présenter aux Chambres qu'en suivant les indications que lui donnaient les républicains de progrès, a rompu avec une tradition constante et il est intervenu directement dans les choix et auprès des personnes.

On dit même plus. Pour décider les hésitants à se ranger sous la bannière de M. Tirard, il aurait déclaré qu'il était prêt à rendre son tablier. M. Carnot débute mal. Ce n'est point avec ces procédés qu'il rétablira le prestige de la présidence. Et ce n'est pas avec un ministère comme celui qu'il nous présente qu'il arrivera à la pacification républicaine qu'il prétend obtenir.

La Liberté. — Le ministère Tirard aura-t-il assez de force, assez de prestige, assez d'influence pour diriger une situation qui, en présence des divisions de la Chambre et des intrigues des partis, reste aussi grave, aussi compliquée qu'auparavant ? Ses meilleurs amis en doutent. Puissent les mauvais présages mentir !

Le Moniteur universel. — Il aurait mieux

valu, pour M. Carnot, garder le ministère Rouvier que de s'exposer à donner pendant près de huit jours au pays le spectacle affligeant de ses irrésolutions, de ses incertitudes et, pour tout dire en un mot, de son incapacité.

Après avoir bien tâtonné, il a réussi à former un ministère de nuance indéfinie et incertaine, qui ne peut même pas passer, malgré son insignifiance, pour un ministère de concentration, car l'Extrême Gauche en est exclue.

La Patrie. — C'est un neutre, qui sera protégé pendant cinq ou six semaines par sa neutralité. Mais après ?

La France. — Il n'y a qu'une voix sur la solution à laquelle s'est arrêté M. Carnot, c'est que c'est une solution d'attente, et qui ne correspond en rien aux nécessités de la situation politique, ni même aux réalités parlementaires.

Tout le monde était d'accord dans le parti républicain pour conseiller autre chose ; tout le monde est d'accord pour regretter que le Président de la République n'ait pas tenu compte des avis de l'opinion, ni gardé le moindre souvenir des avertissements de la presse.

Nous croyons qu'on a touché le fond extrême des couches ministérielles. Au-dessous, la sonde ne donnerait plus rien. C'est ce qui nous console, car on sera forcé nécessairement de remonter l'échelle des aptitudes, et c'est d'un bon augure pour la formation du prochain cabinet.

LE NOUVEAU MINISTRE DE LA GUERRE

Nous lisons dans le Radical :

« Né à Noyers (Loir-et-Cher), le 1^{er} février 1825. Le général Logerot appartient à cette catégorie d'officiers dont il n'y a à dire ni mal ni bien.

Il aura fallu son avènement au ministère de la guerre pour apprendre à la majorité des Français qu'il existait un général de division de ce nom, lequel est encore, au

26 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MINA KLARZ

PAR A. DESHAYES-DUBUISSON

Deuxième partie

On parla de la métairie dont M. Jamin revenait. Il avait fait le jardin et en donnait des nouvelles.

— Tu sais, la mère, les groseilliers et les framboisiers plantés l'année dernière sont couverts de bourgeons.

— Et les pêcheurs en espalier ?

— Un vrai bouquet ; s'il ne retient pas de gelées, tu pourras te régaler.

— Ainsi les Landry ont déménagé ?

— Oui, la place est libre.

— Oh ! mademoiselle, dit l'ouvrière en regardant Mina, c'est que, voyez-vous, nous allons retourner chez nous, à la métairie, et nous sommes si contents ! Le père, se laissant tenter, avait acheté un pré qui nous coûtait plus que nos forces ; aussi étions-nous endettés.

— Dame, interrompit le mari, la terre, ça tente, ma fille. Enfin on a loué ; depuis deux ans, nous ramassons sou à sou ; Dieu merci, nous sommes quittes maintenant, le pré est à nous. Un gentil

bien, ajouta-t-il en clignant de l'œil. Tiens, femme, voici la quittance.

Il atteignit un vieux portefeuille, le fouilla avec lenteur et déplaça enfin un papier que tous les deux, mettant leurs lunettes, lurent avec la plus grande attention.

— Tout y est comme il faut, va, reprit le paysan.

Puis il ramassa soigneusement l'écrit et s'en alla. Une corvée le demandait.

— Pauvre homme ! depuis deux ans il fait un rude métier ; aussi est-il grand temps qu'il prenne un peu de repos. Comme il sera heureux de retrouver sa petite maison, de cultiver son jardin... une terre superbe, où tout vient.

— Et vous ? interrogea la jeune fille.

— Moi, répondit-elle, la maison, c'est la moitié de ma vie ; j'y ai vu mourir les miens... et mes pauvres enfants y étaient nés.

Un nuage obscurcit les traits flétris de l'ouvrière. Mina n'osa l'interroger.

— Combien je vous regretterai ! ajouta-t-elle.

— Vous, reprit avec brusquerie la paysanne, il ne faut pas rester ici, l'enfant s'en irait.

Rosen furetait à distance, sous une remise.

Mina fit un soubresaut.

— Mais elle va bien ! s'exclama-t-elle.

— Non, voyez.

La petite, penchée sur un vieux meuble, restait

tranquille, s'offrant de profil aux regards des deux interlocutrices.

— Elle se nourrit bien et dort, continua la jeune fille tremblante.

L'ouvrière secoua la tête.

— Il faut autre chose à ces petits êtres — surtout à cette délicate créature — il faut la gaieté et le soleil... regardez comme ses traits sont animés ; le teint perd ses couleurs roses. C'était vrai.

— Et je ne m'en apercevais pas ! s'écria Mina frémissante.

— L'expérience vous manque, ma fille, moi, j'en ai deux dans le cimetière... Il n'y a encore rien de sérieux ; mais il ne faut pas rester ici.

— Nous partirons tout de suite, dit impétueusement la sœur aînée, en se levant.

— Soyez calme, reprit la vieille femme, la forçant à se rasseoir ; je vous le dis, il n'y a pas de mal, mais il est temps de voir... Quand ma petite toussait, je me disais : bah ! un rhume, et pourtant elle est partie !

La jeune fille prit la main de la pauvre mère avec sympathie.

Celle-ci ne s'attarda pas longtemps sur elle-même.

— Lorsque nous sommes arrivés ici, mon homme et moi, il alla d'abord frapper à l'usine de MM. Abril et Kerren, dans les champs — le bon

air, la vue de la campagne, ça nous attirait ; on ne voulait pas nous recevoir, nous étions trop vieux. Si j'avais su reprendre, on m'aurait pris aux épaules. Savez-vous raccommoder la toile ?

— Oui, répondit avec vivacité la jeune fille.

— Eh bien ! c'est la qu'il faut aller. Il y a de l'air, de l'espace, c'est comme un village. Les maisonnettes des ouvriers, garnies de rosiers et de chèvre-feuilles, réjouissent les yeux, cela ranimera la petite chérie. Tenez, continua-t-elle, si vous voulez, nous irons voir la fabrique demain dimanche, on nous promenant. Jamin et moi pourrions vous prendre vers deux heures.

Mina reconnaissante donna son adresse.

Sa vieille amie, la voyant pâle, encore tremblante, lui dit avec sa cordiale rudesse :

— Faut pas vous faire de chagrin d'avance, un homme averti en vaut deux.

La cloche sonnait, Mina prit les deux mains de l'ouvrière entre les siennes et les serra.

Le soir venu, la lampe, privée de son abat-jour, fait resplendir le joli bouquet placé sur la table. Un parfum champêtre s'exhale des nombreuses fleurs : cette agréable odeur de fenaison, grise dans sa douceur.

Mina parla à Rosen de la promenade du lendemain, elle lui en détaille tous les charmes : la course à travers les sentiers, la cueillette en

moment où nous écrivons ces lignes, à la tête du 8^e corps d'armée et à sa résidence à Bourges (Cher).

» A quarante-cinq ans, M. Logerot n'était encore que commandant d'infanterie, après vingt-six ans de service, quand, heureusement pour lui, la guerre est survenue et lui a valu successivement les galons de lieutenant-colonel et de colonel.

» Nommé général de brigade le 3 mai 1875, il fait en cette qualité la campagne de Tunisie et quelquefois son nom est prononcé — sans éloges et sans blâme. Il mérite ainsi la croix de commandeur de la Légion d'honneur et les étoiles de divisionnaire.

» De ses opinions, il n'y a guère plus à dire.

» En tous cas, il ne détonnera certainement pas dans ce cabinet de médiocres.

La France militaire s'exprime ainsi :

« Le général Logerot n'est pas seulement un de nos meilleurs manœuvriers, un de nos officiers les plus érudits, les plus actifs, les plus travailleurs, un de nos porte-rapeur ayant, sur le champ de bataille, fourni les preuves les plus nombreuses et les plus éclatantes de leurs aptitudes au commandement et de leur valeur militaire. C'est encore et surtout un juste et un énergique.

» Complètement inaccessible à la flatterie, résolu à fermer l'oreille à toutes les recommandations, d'où qu'elles viennent, l'ancien commandant en chef du 8^e corps s'est acquis la réputation bien méritée d'un chef équitable, impartial et bienveillant, quoique très rigide dans le service.

» Adversaire des coteries, professant un profond mépris pour les faiseurs et pour les fumistes, le général Logerot arrivera rapidement — nous l'espérons, — à relever le niveau moral de notre corps d'officiers, en proscrivant, énergiquement, les visites académiques et en prononçant la dissolution irrévocable et définitive de toutes les sociétés d'admiration mutuelle actuellement existantes.

» Nous saluons donc avec une vive satisfaction le nouveau ministre de la guerre, parce que nous avons le ferme espoir que son avènement inaugurerait pour l'armée une ère féconde de justice, de travail et de réformes.

» Quant aux « fils à papas », qu'ils prennent bien ceci pour leur gouverne, c'est que le règne du favoritisme est passé, et que l'avancement, les récompenses et les faveurs ne seront plus désormais réservés qu'aux plus capables et aux plus dignes.

Il n'en était donc pas ainsi avec les généraux Ferron et Boulanger ?

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Les trois douzièmes provisoires sont devenus pour le ministère Tirard un vrai cauchemar. L'extrême gauche estime qu'il faut donner l'essai au cabinet, à propos des douzièmes. La lutte paraît plus avantageuse sur le terrain des fonds secrets. On proposerait la suppression de 300,000 francs sur ce

plein champ, etc. La fillette sourit, mais sa sœur le constate avec angoisse, elle n'a plus la vivacité d'autrefois. En la couchant, la jeune fille remarque ses membres grêles. — Oh ! quel sentiment d'épouvante la saisit alors... Dans un déchirement de cœur inexprimable, elle embrasse l'enfant avec fougue, avec emportement même. La petite, ne comprenant rien à ses caresses passionnées, regarde sa sœur avec de grands yeux, où l'étonnement le dispute à la timidité ; enfin, Mina combat son exaltation, et, soudain apaisée, veut lui raconter un de ces merveilleux récits qui la tenaient si bien éveillée autrefois ; mais Rosen, fermant les yeux, lui dit de sa voix flûtée :

— Je suis si fatiguée, sœur !

— Écoute, chérie, reprend celle-ci, je sors pour reporter de l'ouvrage ; si tu te réveillais, ne sois pas inquiète, je reviendrai bientôt.

L'enfant fait un signe de tête et s'endort.

Alors, la jeune fille s'élance dans l'escalier. Elle a besoin de l'air du dehors pour respirer ; sa poitrine est oppressée par les sanglots qui lui montent à la gorge ; mais elle ne veut pas pleurer, — il faut rendre la broderie. — C'est fait. Mina revient par le plus long chemin pour calmer l'angoisse qui lui serre le cœur à l'étouffer.

Ainsi, comme le disait la vieille ouvrière, l'enfant s'en allait, sans que, absorbée par l'égoïsme du cha-

chapitre du ministère de l'intérieur et la bataille s'engagerait.

Certains membres de ce groupe estiment qu'il est préférable d'interpeller le ministre sur sa politique générale, aussitôt après lecture de sa déclaration. Il leur semble logique que le vote des trois douzièmes provisoires ne saurait être lié à la question des fonds secrets. De plus, M. Sarrien, ajoute-t-on, aurait trouvé une solution de nature à donner satisfaction aux radicaux. Il est donc probable que, dans la réunion plénière des radicaux de la Chambre, on adopte un changement de tactique.

PAS D'IMPÔTS NOUVEAUX

Nous connaissons le taux de l'impôt mobilier, à Paris, pour 1888, et nous constatons, sans surprise du reste, qu'il s'est encore accru de 4 0/0.

Pas d'impôts nouveaux ! soit ; mais on corse terriblement les anciens.

C'est probablement encore pour payer les dettes... des monarchies.

Dans les réunions de groupes qui ont eu lieu hier soir, on s'est entretenu de la Déclaration ministérielle qui sera lue aujourd'hui jeudi, et l'on ne cachait pas l'hostilité contre un cabinet sans caractère et sans autorité.

Le général Logerot a pris possession mardi matin de ses nouvelles fonctions de ministre de la guerre. Il a été retenu à déjeuner par son prédécesseur le général Ferron.

AU MINISTÈRE DE LA GUERRE

Le ministre de la guerre a décidé que, désormais, aucune communication ne serait faite à la presse.

Il ne pourra donc s'en prendre qu'à lui si des informations inexactes se glissent dans les journaux.

Le bureau de la presse a par conséquent été fermé, et le colonel Kessler a fait placarder sur la porte du bureau la décision ministérielle.

Le général Logerot conservera probablement un grand nombre des officiers de l'état-major du général Ferron.

Le général Saussier a fini par renvoyer en province la plus grande partie des troupes qu'il en avait fait venir pour la défense de l'ordre menacé. On n'a gardé à Paris que les bataillons de chasseurs à pied d'Amiens et de Tours, qui sont maintenant à Courbevoie provisoirement sans doute.

Il paraît qu'il avait été un instant question de profiter de la présence à Paris d'un effectif de troupes considérable pour faire passer une revue au nouveau Président de la République, mais il fallait pour cela un nouveau ministère, dont la venue a trop tardé, et l'économie voulait qu'on renvoyât les troupes sans plus attendre. En effet, pendant cette période de troubles menaçants, chaque officier supérieur avait droit à sept

grin personnel, elle s'en aperçut ! N'écoulant qu'un désir impérieux d'éloignement, elle l'avait élevée à l'entourage qui l'aimait, au milieu duquel elle grandissait heureuse, choyée par tous. Renfermée dans un sentiment exclusif de commisération pour elle-même, elle s'était montrée sans pitié pour la frêle, l'innocente créature confiée à sa garde par une mère mourante... Jamais, dans ses heures les plus désespérées, un glaive aussi aigu n'avait pénétré son âme, car jamais elle ne s'était trouvée aussi coupable !

Tout en marchant avec agitation, Mina passa devant l'église ; elle y entra. On apercevait quelques rares silhouettes dans la pénombre formée par les deux lampes de la nef. Se réfugiant dans la solitude d'un angle, elle voulut prier : l'attendrissement vint à la place des paroles. Penchée sur le prie-Dieu, la tête dans ses mains, elle laissa couler ses larmes : rosée amère qui, cependant, la détendait. Elle l'avouait enfin, si elle avait rejeté avec indignation, avec révolte, le fardeau humain de la souffrance, celui-ci lui retombait sur le cœur, plus lourd, plus écrasant que jamais. A mesure que la pointe du remords soulevait le repentir, l'idée personnelle s'évanouissait, faisant place à une flamme plus pure.

(A suivre.)

francs d'indemnité et les autres à cinq francs ; les sous-officiers recevaient un franc. Les hommes touchaient chacun cinq centimes d'indemnité. Or, ils étaient de trente à trente-cinq mille.

LE NON-LIRU

On lit dans la Patrie :

« M. Wilson paie d'audace. Il annonce à qui veut l'entendre que la justice de la République n'atteint pas des seigneurs de son envergure.

» Nous le savions, parbleu ! bien, et le Barras moderne est parfaitement fondé dans ses espérances. — L'indignation de commande de MM. les républicains fondra comme les premières neiges sur le fumier. La concentration s'effectuera, pour une minute, sur la formule Wilson - Limouzin. Embrassons-nous, Folleville.

» Ah ! comme il doit rire, le bon la Fontaine, du haut de l'Empyrée, et comme il doit se remémorer l'admirable fable des « Animaux malades de la peste » :

Eh bien ! manger moutons, canaille, sottise espèce, Est-ce péché ? Non, non.

» S'il se fût agi d'un bonapartiste, tout autre aurait été la solution. Les foudres vengeresses de nos éloquentes magistrats, les Périvier et les autres, auraient semé la terreur dans les âmes. Mais il s'agit d'un républicain, et d'un républicain qui marche à l'avant de cet état-major exotique où brillent l'aventurier Nivert et pas mal d'autres honorabilités au rabais : il sera renvoyé des fins de la plainte.

» C'est fort plaisant, c'est essentiellement républicain.

» Et dire que nos pères ont bouleversé le monde pour établir l'égalité devant la loi. La démocratie est-elle donc condamnée à ces défaillances honteuses, à ces dénis de justice ? »

On vient de liquider la pension du général Caffarel. Il touchera 8,000 fr. en qualité de général de brigade ayant cinquante ans de service.

A la suite d'une perquisition opérée à Nice dans un hôtel, on a saisi différents papiers établissant qu'un sous-officier du 414^e de ligne nommé Châtelain avait été en correspondance avec l'état-major allemand. Châtelain, pour prix de sa trahison, devait recevoir deux cent mille francs.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAUMUR

Elections consulaires

Dimanche prochain, 18 décembre, auront lieu, à la mairie de chaque chef-lieu de canton, les élections pour le renouvellement partiel des membres du Tribunal de Commerce de Saumur.

Les candidats sont :

Juges : MM. VICTOR BORET et ACHILLE GIRARD.

Juges suppléants : MM. LOUIS FOY et FLORESTAN BAUGÉ.

Nous ne saurions trop insister auprès de MM. les électeurs consulaires, pour les engager à user de leur droit électoral et à se présenter devant les urnes du scrutin dimanche prochain 18 décembre, en aussi grand nombre que possible. Ce n'est pas seulement un droit, mais un devoir ; ils n'y failliront pas.

LES RÉSERVISTES DE LA CAVALERIE

Les réservistes affectés à la cavalerie étaient d'ordinaire appelés à l'automne. Pour 1888, cette mesure vient d'être modifiée : les hommes seront appelés non pas à la fin de l'année, mais au contraire au commencement, en quatre séries se suivant ; la première est convoquée pour le 16 janvier 1888.

Avis aux intéressés.

Théâtre de Saumur.

Dimanche 18 décembre 1887, à 2 heures du soir,

CONFÉRENCE publique et gratuite sur les vignes américaines, par le délégué départemental, M. BOUCHARD.

OBJET DE LA CONFÉRENCE

Moyens de défense contre le phylloxéra ; Les vignes américaines ; Principales espèces et variétés de porte-greffes ; Nécessité du greffage ; Causes d'insuccès et de réussite.

UNE BALLE DE REVOLVER. — Mardi dernier, à midi, M^{me} Goguin, jardinière, rue de Poitiers, était à sa croisée, lorsqu'une balle de revolver est venue briser un carreau en faisant le trou de la balle. La pauvre bonne femme, qui est malade, n'a heureusement pas eu de mal ; mais si elle eût conservé sa position ordinaire, elle eût été frappée à la tempe.

On devrait bien ne pas tirer ainsi auprès des habitations.

SAINT-GEORGES-CHATELAIN. — Le 7 décembre dernier, au moment où le train n^o 4,445, qui arrive à onze heures du matin, allait entrer en gare, des malfaiteurs se sont amusés à jeter des pierres sur un wagon. Fort heureusement, personne n'a été atteint.

LES CHIENS DE GUERRE

M. Jupin, lieutenant au 32^e de ligne, a reçu du ministre une lettre de félicitations pour un mémoire sur l'emploi des chiens de chasse.

En outre, le ministre vient de décider que M. Jupin poursuivrait les essais déjà commencés, en utilisant deux chiens de douaniers. A la suite de ces essais, le lieutenant Jupin devra fournir au ministre un projet dont les bases devront être les suivantes :

1^o Nombre de chiens à affecter aux corps d'infanterie, leur race, les moyens de se les procurer et d'en assurer le recrutement dans l'avenir ; dépenses occasionnées ;

2^o Chenils, leur aménagement dans les corps, personnel à y affecter, nourriture et literie des animaux, service vétérinaire ; dépenses occasionnées ;

3^o Méthode de dressage à employer.

Le prix de la viande

Nous avons à diverses reprises relevé l'écart tout-à-fait anormal qui existe aujourd'hui entre le prix de la viande et celui du bétail.

Dans le dernier numéro de l'*Economiste*, M. de Foville s'attaque au même abus et formule des conclusions à peu près semblables.

Il cite « une expérience récemment tentée avec succès par l'administration hospitalière d'Angers. Elle achète maintenant elle-même, à la foire, les bœufs, les veaux, les moutons destinés à ses cuisines, et M. Zolla — ce n'est pas l'auteur de la *Terre*, c'est un jeune professeur d'économie sociale qui ne parle, lui, que de ce qu'il connaît. — M. Zolla établit, par des calculs précis, que le kilogramme de viande revenait ainsi, en juin 1887, à 4 f. 05 (bœuf, 4 f. 05 ; veau, 4 f. ; mouton, 4 f. 30). A côté de l'hospice, le lycée, resté fidèle au système de l'adjudication, paie 4 f. 55, soit 50 0/0 de plus. Et au détail, quand on ne paie pas le kilogramme plus de 2 f. l'un dans l'autre (os et déchet), il faut s'estimer heureux.

» Ainsi voilà où nous en sommes en l'an de grâce 1887. Nos bouchers qui ne font qu'acheter, tuer, dépecer et vendre, sont arrivés à s'attribuer pour cela, dans le prix de la viande, une part égale à celle de l'éleveur. Vingt sous par kilogramme pour celui qui a créé la bête et vingt sous pour celui qui la coupe en morceaux ; telles sont, *grosso modo*, les conditions faites à l'agriculture et à la consommation par le commerce de détail. On ne nous persuadera jamais qu'il n'y ait pas là une criante iniquité... »

On écrit, le 2, à l'*Union agricole* :

« Depuis longtemps nos paysans se plaignent du prix peu rémunérateur des animaux de boucherie, et les acheteurs du prix élevé de la viande.

» Dernièrement, deux hommes d'initiative de Landivisiau se sont décidés à tuer une bonne bête qu'ils ont débitée aux prix de trente centimes la livre. Après tous les frais payés, il leur est resté un bénéfice de 60 francs. Ils ont pris une patente de trois mois.

» Plusieurs personnes, de Landivisiau aussi, livrent toutes les semaines de bon

pain de ménage à meilleur marché que les boulangers.

Il serait à désirer qu'il en fût de même partout.

Nous lisons aussi dans le *Journal d'Indre-et-Loire* :

En présence de l'abaissement du prix des bestiaux sur les foires, les bouchers de Chartres viennent de baisser de 20 cent. par kilo le prix de toutes les espèces et catégories de viande.

Qu'attendent les bouchers de Tours pour en faire autant ?

Il faudrait peut-être que les paysans donnent leurs bestiaux absolument pour rien. Et encore, même dans ces conditions, nous connaissons des bouchers qui ne réduiraient pas leurs tarifs.

L'assassinat de Veigné

Nous avons raconté, il y a deux jours, l'assassinat du malheureux Sentier, meunier au Moulin-Rouge, commune de Veigné (arrondissement de Tours). Voici quelques détails sur ce crime, qui rappelle ceux de Dierres et de Conneuil (route de Montlouis).

Sentier avait quitté l'hôtel Royer, samedi soir, vers 8 heures. La distance qui sépare Tours de Veigné étant de 13 kilomètres, l'infortuné meunier a dû arriver vers 11 heures à l'endroit où le crime a été commis. La nuit était épaisse et rendait la route déserte.

A un moment, la voiture de Sentier s'engagea sur le chemin de grande communication qui bifurque sur la route nationale et conduit à Veigné.

A un kilomètre du Moulin-Rouge, la route longe, d'un côté, les bois de M^{me} de Sazilly ; de l'autre, les champs.

Pour se rendre ensuite au Moulin-Rouge, on prend le chemin qui aboutit au village appelé Vaugourdon.

La voiture de Sentier était arrivée le long du bois. Vers le milieu de la route, des bourrées interceptaient le chemin.

Ne pouvant avancer, le meunier descendit pour se rendre compte de l'obstacle qui se dressait devant lui.

Il est probable qu'il fut accosté par un individu qui lui offrit son aide.

L'obstacle enlevé, Sentier remonta dans sa voiture et l'inconnu dut rester à pied, marchant à côté d'un fusil à la main.

Quelques mètres plus loin, le meurtrier, profitant d'un moment où le meunier tournait la tête, il allongea le canon de son fusil et tira à bout portant sur le meunier, qui tomba foudroyé dans sa voiture, la tête fracassée.

Son forfait accompli, l'assassin se mit en devoir de dévaliser sa victime. Dans le crainte d'être dérangé dans son odieuse besogne, il dirigea d'abord l'attention vers un endroit encore plus isolé, puis il essaya de faire descendre le cheval dans une fosse desséchée.

L'animal s'étant refusé à franchir le talus surplombant la fosse, l'assassin l'emmena

alors dans un petit bois de sapins, situé à l'autre extrémité de la route.

Là, il sauta dans la voiture et fouilla sommairement les vêtements du malheureux Sentier.

Le voleur ne porta ses investigations que sur la poche du côté du paletot, où il prit une somme de 900 fr. environ.

Dans les autres poches, se trouvaient un revolver et près de 95 francs qui n'ont pas été touchés.

Le vol commis, l'assassin prit la fuite. Il pouvait être alors minuit.

M^{me} Sentier, inquiète de ne point voir rentrer son mari, partit au-devant de lui, accompagnée d'un domestique.

Après quelques instants de recherches, elle découvrit la voiture dans le bois où le meurtrier l'avait laissée.

Elle s'approcha alors, et, à la lueur d'une lanterne, la malheureuse femme aperçut, gisant dans une mare de sang, le cadavre de son époux. La tête n'était plus qu'une affreuse bouillie, sur laquelle s'épanchait la cervelle.

La pauvre femme, avec un courage surhumain, s'installa sur la banquette, oppressée la tête fracassée de son mari sur ses genoux et rentra au Moulin-Rouge.

Comme nous l'avons dit, le vol a été le mobile du crime.

Sentier était un homme solide, et, de plus, il avait sur lui un revolver chargé dont il n'a pu faire usage.

Sans cette attaque subite, il est certain que Sentier n'aurait pas été tué.

La justice s'est transportée dimanche sur le lieu du crime où elle s'est livrée toute la journée à des recherches minutieuses.

Le corps de Sentier, placé sur son lit, fut examiné par les docteurs Sainon et Arrault. Ils reconnurent que la mort avait été déterminée par une arme à feu, tirée de très près, car la foudre elle-même avait marqué. La mort avait, sans aucun doute, été instantanée.

Le malheur paraît s'attacher à cette famille. Sentier, qui n'était âgé que de 45 ans, avait eu quatre enfants. Trois sont morts dans la même année ; le quatrième est resté malade.

On se rappelle que le Moulin-Rouge avait été détruit, il y a trois ans environ, par un incendie et n'était rentré en exploitation que depuis quinze mois.

Comme nous l'avons annoncé, une arrestation a été opérée.

L'enquête se continue activement.

(*Journal d'Indre-et-Loire.*)

Mardi matin, ont eu lieu, au milieu de l'émotion générale, les obsèques de l'infortuné Sentier. Toute la commune y assistait.

La justice s'est livrée pendant toute la journée à de nouvelles recherches ; mais jusqu'à présent aucune preuve n'est venue démontrer la culpabilité de l'individu dont nous avons annoncé l'arrestation.

ENCORE UNE AGRESSION

Quand nous serons à mille, nous ferons une croix.

Dimanche soir, vers 8 heures, rue Lamartine, à Tours, le sieur Paul Maime, âgé de 18 ans, a été attaqué par quatre individus qui, après avoir essayé vainement de lui enlever sa montre, lui ont administré des coups de poings sur la figure.

Aux cris poussés par Maime, ces individus se sont empressés de prendre la fuite.

Plainte a été portée à la police.

Les agresseurs sont, paraît-il, les nommés Judan et Richard.

Salle du Cirque

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS (11^e ANNÉE).

DIMANCHE 18 décembre 1887, à 1 h. 1/2,
292^e CONCERT POPULAIRE (8^e de l'abonnement)

AVEC LE CONCOURS DE

M. I. Philipp, pianiste,
M^{lle} E. Philipp, cantatrice.

Programme

- 1^o Ouverture de *Coriolan* (Beethoven).
- 2^o *Fantaisie* (op. 31) pour piano et orchestre (E. Bernard). — Le solo de piano par M. I. PHILIPP. — 1^{re} audition à Angers.
- Ballade de Maître Ambros* (Widor), chantée avec accompagnement d'orchestre, par M^{lle} E. PHILIPP. — 1^{re} audition en province.
- 3^o *Marche funèbre de Siegfried* (R. Wagner). — *Gotterdammerung* (crépuscule des dieux). — 2^e audition (demandée).
- 4^o *Fantaisie hongroise*, piano et orchestre (Liszt). — Le solo de piano par M. I. PHILIPP.
- 5^o *Mémoires*. — *Rêve du prisonnier* (A. Rubinstein). — *En chemin* (A. Holnès). — *La Fauvette* (L. Diemer). — Chantées par M^{lle} E. PHILIPP, accompagnées par M. I. PHILIPP.
- 7^o *Polonaise* (A. Wernér). — 1^{re} audition en France.

LIVRES D'ÉTRENNES

DE LA MAISON ALFRED MAME ET FILS, DE TOURS

Comme les années précédentes, la maison MAME offre à l'occasion des étrennes un choix de publications remarquables.

Nos Gloires militaires, par Dick de Lonlay, l'écrivain si populaire de *Français et Allemands*, et qui joint à sa plume un si joli crayon ; il a semé dans son ouvrage près de trois cents dessins, qui sont de véritables petits chefs-d'œuvre d'érudition et de science militaire.

Ce livre comprend la série de nos grandes victoires nationales à toutes les époques de notre histoire, depuis Bouvines jusqu'à Solferino. Sa principale qualité est de constituer une œuvre entièrement patriotique, s'adressant sans distinction à tous les partis.

Le public fera, nous l'espérons, un accueil chaleureux à cet ouvrage, où l'on puise le respect du passé, la confiance dans le présent, et la foi pour l'avenir.

Une nouvelle édition de *Saint Louis*, de M. Wallon, prouve que les richesses typographiques et artistiques de ce remarquable ouvrage ont trouvé des admirateurs.

Les Artères du globe, par Paul Bory, ouvrage richement illustré, offre, d'une façon intéressante et instructive, les origines, la marche et les phénomènes des fleuves, la vie des eaux et l'industrie fluviale.

En lisant les belles pages de M. Ganneron dans son livre *l'Irlande*, qui retrace aussi exactement et aussi impartialement que possible l'histoire de ce malheureux pays, il sera facile de voir de quel côté sont la justice, le bon droit et l'équité ; ce qu'il est impossible de régler par des lois, ce sont les croyances d'un peuple.

Citons encore la collection illustrée, format in-12, dans laquelle nous remarquons parmi les

nouveautés : *Germaine de Nantuil*, par M^{lle} Marguerite Levray ; *Une Jonchée de fleurs*, par M^{me} Marie-Félicie Testas, tous les deux illustrés par Pichot ; enfin *Fabiola*, orné de dix compositions de J. Blanc, et de nombreuses gravures d'après les monuments antiques.

Maux d'estomac

La Croix (Indre-et-Loire), le 12 août 1887. — Depuis longtemps je souffrais beaucoup de maux d'estomac ; j'ai pris une boîte de Pilules Suisses à 1 fr. 50 et j'en suis très satisfait.

Boudevin, instituteur-adjoint.
(Signature légalisée.) Envoi contre timbres-poste par la pharmacie Herzog, 28, rue de Grammont, Paris.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 14 décembre.

Le marché de nos rentes garde son attitude prudente ; la spéculation attend le résultat du vote des douzièmes provisoires : 3 0/0, 82.07 ; 4 1/2 0/0, 107.80.

L'action du Crédit Foncier se négocie à 1,425. Quelques primes dont 20 ont été échangées fin prochain. Les diverses obligations se présentent fermes avec des opérations très actives principalement sur celles qui sont appelées à participer aux tirages du 22 courant et du 5 janvier 1888.

La Société Générale semble se départir de son calme habituel et s'avance à 455.

La Banque d'Escompte est demandée à 468. Il faut voir sur ce titre une hausse prochaine qui le portera aux environs du pair, son cours normal. Les Dépôts et Comptes courants restent fermes à 600.

La Compagnie d'assurances l'Aigle-Vie est dans une situation très prospère. Le bilan du dernier exercice accuse d'incessants progrès. Le compte des profits et pertes se solde par un excédent de près de 200,000 fr.

Comme nous l'avons prévu, la hausse ne se maintient pas sur la Transatlantique qui clôture à 530 après 540 et perdait ainsi 10 francs. Nous pensons que le cours actuel est encore beaucoup trop élevé.

L'action de Panama clôture à 326. Ce mouvement était prévu par nous comme étant la conséquence de la situation des rendements à découvrir obligés aujourd'hui de procéder à des rachats considérables.

Le marché des actions de nos chemins de fer est un peu plus lourd par suite de quelques réalisations, mais cependant les obligations gardent leur bonne tenue.

TOUJOURS A L'ÉPICERIE CENTRALE

Cette maison vient de recevoir « La Panfuline », le meilleur produit à détacher que la chimie ait découvert jusqu'à ce jour, sans aucune odeur, enlevant sans effort les taches sur toutes les étoffes, et sans laisser de trace.

Étendu d'eau, il rend aux galons d'or et d'argent et aux matières précieuses leur éclat primitif. — Le flacon, 4 francs.

LES FRÈRES MAHON, médecins spéciaux, obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux. Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

PAUL GODDT, propriétaire-gérant.

3 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Le Lieutenant Gauthier

ÉPISEDE DE LA GUERRE DE CRIMÉE

Je quittai ce monde qui se dit civilisé pour venir chez les sauvages que je préfère.

J'abandonnai la société pour la solitude, je repoussai la paix pour chercher la guerre, je méprisai la vie pour demander la mort ; la mort qui ne vient pas à mon appel.

Et Gauthier s'arrêta, suffoqué par la douleur.

Tu as l'âme par trop mélancolique, mon cher ami, lui dit Saussier, essayant de le consoler.

J'ai l'âme brisée.

C'est une histoire d'amour alors, que tu vas me raconter ?

Je l'eusse mille fois préféré ! Mais je n'ai jamais aimé ; du reste, je suis de ceux qui ne doivent..... qui ne peuvent pas aimer.

Je ne te comprends pas.

Tu vas me comprendre.

Ma mère qui était atteinte d'une phthisie, causée par la grande tristesse qui ne la quittait jamais, et par le peu de soin qu'elle prenait d'elle, se sentant mourir, me fit appeler pour me donner son dernier baiser.

Trois jours avant qu'elle quittât ce monde, j'étais auprès de son lit, elle me dit :

— Je t'ai toujours parlé, mon fils, de ton père mort.

— Et il ne l'est pas, n'est-ce pas, ma mère ?

— Non, il vit.

— Oh ! je l'avais bien deviné !

— Deviné, et comment ? demanda ma mère surprise.

— Par votre tristesse continuelle, et parce que vous ne m'avez jamais conduit à la tombe où son corps repose...

— Ma pauvre mère ; il vous a abandonnée pour une autre femme, sans doute ?

— Non, mon fils, non ; ne l'accuse pas ; ce n'est pas sa faute s'il m'a laissée seule avec toi.

— Il est peut-être en prison ? Mais il est innocent, n'est-ce pas, ma mère ?

— Non, il est libre.

— Alors ?

— Prête-moi bien ton attention, et ne m'interromps pas ; un long dialogue me fatiguerait et abrègerait le peu d'heures qui me restent à passer près de toi. Je dois, avant de mourir, te mettre au courant de ma vie, et te dire qui est ton père.

— Je vous écoute, ma pauvre mère, répondis-je le cœur balotant et l'âme brisée d'angoisse.

— Mon père, M. Gauthier (car Gauthier est mon nom, et pas celui de ton père ; tu ne portes

que son prénom, Nicolas) — mon père donc, riche armateur du Havre, étant venu à mourir en 1823, ma mère liquida sa situation, en vendant ses navires et cédant son commerce, puis elle vint avec moi se fixer à Paris.

L'ambition la gagna ; elle se dit qu'ayant de la fortune, elle trouverait bien pour gendre un grand seigneur ; ou un riche financier ; et la voilà à la recherche des personnes en vogue auxquelles nous pouvions être présentés. Un peu de parade et l'or, les clés de toutes les portes, nous ouvrirent à deux battants celles de tous les salons à la mode.

J'en étais pas mal, disait-on ; j'avais dix-neuf ans. Les fréquentations et la toilette chassèrent vite mes manières et ma tournure de provinciale ; et je fus bientôt remarquée par un jeune capitaine de la garde impériale du Tzar, attaché à l'ambassade de Russie à Paris.

Il était beau, et aussi noble de cœur que de nom, il s'appelait le prince Nicolas Porthikopoff ; et je l'aimais. Lui aussi se prit d'une grande passion pour moi, et, six mois après, il vint officiellement demander ma main à ma mère qui, ravie de ce bonheur inattendu, s'empressa d'accepter.

Nos fiançailles firent grand bruit à Paris, du scandale chez la noblesse et de la jalousie dans la bourgeoisie. Mais le prince tenait bon et ferme et résistait à l'orage qui grondait sur sa tête.

Il y eut tant de bavardages et d'intrigues, que l'ambassadeur s'en mêla, et fit part à son souverain de la résolution du capitaine des gardes de l'Empereur de toutes les Russies.

Le Tzar rit, paraît-il, de toutes ces niaiseries. Mais la princesse Porthikopoff mère se formalisa et s'opposa absolument à notre union. Elle réclama l'aide de son souverain. Le monarque écrivit alors une lettre de conseils au prince ; mais, vu la persistance de son fils, la princesse insista, et des conseils, l'Empereur en vint au commandement.

Porthikopoff commença à craindre, et me proposa l'unique moyen, disait-il, qui pouvait vaincre la résistance de sa mère et du Tzar, et nous unir pour toujours.

Croyant que c'était notre bonheur à tous deux, jeune et sans expérience, j'acceptai.

Un mois après, comme il bravait tout et tous, l'Empereur le rappela et le fit incorporer à son régiment.

Arrivé à Saint-Petersbourg, le prince pria, supplia sa mère et le Tzar, leur fit comprendre que la réputation d'un Porthikopoff était en jeu, et que l'honneur d'une honnête famille était compromis.

Rien ne fit, l'autocrate Nicolas I^{er} et l'orgueilleuse et sévère princesse furent inflexibles.

(A suivre.)

JOSÉ DE CAMPOS.

FAILLITE RATIER, EMILE.

Les créanciers de la faillite du sieur Ratier, Emile, ancien marchand de grains à Saumur, dont les titres ont été vérifiés et affirmés, sont informés que M. le juge-commissaire a ordonné la répartition aux créanciers de cette faillite d'un premier dividende de 10 0/0.

Ce dividende sera payé aux créanciers, munis de leurs titres d'admission, le mardi 20 décembre 1887, à une heure du soir, chez M. Louis Bonneau, syndic, demeurant à Saumur, 33, rue d'Alsace.

(868) Le Greffier, GAUTIER.

Étude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

Vente Mobilière

Par suite de saisie-exécution.

Le DIMANCHE 18 DÉCEMBRE 1887, à une heure du soir, à Saumur, quai de Limoges, au dépôt du matériel de la Compagnie des chemins de fer à voie étroite, réseau de Saumur, et ensuite dans les communes de Bagnoux et Saint-Hilaire-Saint-Florent.

Il sera vendu :

Six wagons neufs pour voyageurs, quatre wagons neufs pour marchandises, trois locomotives, une forge, plusieurs roues et essieux, traverses, rails et un échafaudage ;

Et le LUNDI 19 décembre, à une heure du soir, en les communes de Dampierre, Parnay, Turquant, Montsoreau et Fontevault.

Il sera vendu : huit wagons pour marchandises, vingt-trois wagonnets, traverses, pompe, deux bassins avec leurs échafaudages et autres objets.

Au comptant, plus 5 0/0.

A CEDER cause de santé, chef-lieu, Est. Importante Imprimerie Librairie et Journal Républicain. Belle situation à prendre. Ecrire à l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, Paris, sous les initiales L. R.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1889,

TRÈS GRAND MAGASIN

A deux ouvertures,

Situé rue du Puits-Neuf, 21.

S'adresser à M. et M^{lle} JAGOT, rue d'Orléans, 76, Saumur. (869)

A VENDRE

TRÈS JOLIE

MAISON BOURGEOISE

A proximité de la Gare d'Orléans,

Comprenant :

Maison d'habitation au rez-de-chaussée, élevée sur cave voûtée, premier étage, greniers, buanderie, écurie et remise, jardin bien arboré, avec pièce d'eau poissonneuse.

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, à M. GIRARD, expert à Saumur. (758)

A VENDRE

Bouteilles Champenoises renforcées

Très bonnes conditions.

S'adresser à M. CH. JUDEAU, chef de caves à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

A VENDRE

Un bon chien couchant, 5 ans, tout dressé.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

GRAINES DE FOIN

Chez M. BRUNET, marchand de fourrages, en face l'église Saint-Nicolas.

A Vendre

Un Moteur à Gaz

Système Otto, force 3 chevaux.

S'adresser chez M. V. BORET, rue Saint-Nicolas. (793)

Cours de Guitare, de Solfège

Leçons d'Espagnol

PAR

M. MIGUEL ARAN

30, rue Saint-Nicolas.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Journal d'Agriculture Progressive et Industrie Agricole,

33^e ANNÉE

Paraissant tous les samedis

AVEC DE NOMBREUSES FIGURES

Franco à domicile, pour un an... 6 fr. pour six mois... 3 fr. 50 pour trois mois... 2 fr. 50 Étranger (Union postale) 8 fr.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus complet de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, une causerie scientifique.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 15, rue de Tournon, à Paris.

Saumur, imp. P. GODET.

EN VENTE

ALMANACH DE MAINE-ET-LOIRE

(Arrondissement de Saumur)

P. GODET

ÉDITEUR, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.

Se trouve également aux librairies DÉZÉ, GUILLEMET et GIRARD, à Saumur, et chez M^{me} veuve FILLOCHEAU, libraire à Doué-la-Fontaine.

Prix : 10 centimes.

LE COLLÈGE DE SAUMUR

PRÉPARE AUX

ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS

ET A L'EMPLOI

D'Élève Mécanicien des Equipages de la Flotte

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 4^{er} Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

DENTS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

LESSIVE-IRIS LE PAQUET

0 fr. 35

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer

Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.

La plus économique des Lessives connues.

En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers.

Vente en gros : JOUTEAU et CAMUS, Poitiers.

(287)

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 14 DÉCEMBRE 1887.

Table of stock market prices for Paris on December 14, 1887. It is divided into four columns: Valeurs au comptant, Valeurs au comptant, OBLIGATIONS, and Valeurs au comptant. Each column lists various securities and their corresponding prices.

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

LIGNE D'ORLÉANS

ANGERS - SAUMUR - TOURS

Table of railway timetables for Saumur. It includes sections for SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS, SAUMUR - MONTREUIL - DOUÉ, SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR, SAUMUR - LA FLÈCHE, SAUMUR - BOURGUEIL, and SAUMUR - PORT-BOULET - CHINON. Each section lists stations and departure/arrival times for different train services.